

	Tarif	Tarifziffer	Bezeichnung
13.08.2016	001	00.0010	Konsultation, erste 3 Min
13.08.2016	001	17.0010	Elektrokardiogramm (EKG)
13.08.2016	001	00.0010	Konsultation, erste 3 Min
13.08.2016	001	00.0020	

FAITS CONCERNANT UNE PROPOSITION DE SOLUTION QUI EXISTE DÉJÀ DEPUIS 2019

Le TARDOC permet de remédier à des erreurs de constructions fondamentales

TARDOC présente de nombreux avantages par rapport à Tarmed, qui est obsolète. Les faits parlent clairement en faveur d'une solution qui existe déjà depuis 2019 et qui devrait enfin être approuvée par le Conseil fédéral.

Voici les principaux faits concernant TARDOC:

- C'est un tarif actuel moderne.
- Il est prêt à être introduit.
- Avec TARDOC, les adaptations ne sont pas seulement possibles à tout moment, mais constituent une condition.
- Avec TARDOC, le système tarifaire dans son ensemble reste dynamique et flexible.
- Il répond à toutes les exigences légales.
- Il a été révisé à plusieurs reprises selon les directives du Conseil fédéral.
- Le défaut de construction fondamental de Tarmed, dans lequel chaque partenaire tarifaire dispose d'un droit de veto de fait, car les adaptations requièrent toujours l'unanimité, est éliminé.

Source : Article de l'ACTU 01/2022 : TARDOC - le non renforce les opposants à la réforme

Les avantages du TARDOC par rapport à Tarmed:

- Il améliore l'efficacité dans le domaine médical ambulatoire.
- Il représente de manière moderne les prestations qui doivent être fournies dans les cabinets de médecine de famille et de pédiatrie.
- Il renforce les soins coordonnés et la collaboration rentable entre les différentes professions de la santé grâce à la rémunération des prestations interprofessionnelles.
- Il renforce les soins médicaux de base.
- Il peut être introduit sans coûts supplémentaires en raison du concept de neutralité des coûts. Les conditions formulées par le Conseil fédéral sont entièrement remplies.
- Les forfaits ambulatoires, qui sont appropriés, homogènes sur le plan médical et qui reposent sur des données suffisantes, peuvent remplacer successivement les positions TARDOC et constituent ainsi un système tarifaire harmonisé.

Source : Fiche d'information FMH sur la revision du tarif ambulatoire

Sandra Hügli